Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260209-2026_004-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION : 27/01/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence d'Anne-Françoise PIEDALLU, Maire.

PRÉSENTS (12) : Anne-Françoise PIEDALLU, Gilbert RANNOU, Cécile HERVÉ, Dominique LE ROUX, Roland PATEZOUR, Véronique LE CALVEZ, Gérard PONGERARD, Maryvonne LANOË, Jean-Pierre QUESNEL, Gwenaël CLOAREC, Yves TESSIER, Anne LE COADOU

ABSENTS (3) : Grégoire CLIQUET, donne pouvoir à Cécile HERVÉ ; Sabrina DURAND, donne pouvoir à Gérard PONGERARD ; Nathalie BOSSUYT, donne pouvoir à Gwenaël CLOAREC

Secrétaire de Séance : Gérard PONGERARD

BUDGET CAMPING - COMPTE ADMINISTRATIF 2025
Délibération 2026_004

Compte Administratif 2025 - CAMPING				
		Dépenses	**Recettes**	Excédent (+) ou Déficit (-)
Exercice 2025	Section de Fonctionnement	188 548.79 €	328 041.39 €	+ 139 492.60 €
	Section d'Investissement	52 676.33 €	25 685.73 €	- 26 990.60 €
Reports de l'exercice 2024	Report en Section de fonctionnement (002)	0	34 703.04 €	
	Report en Section d'investissement (001)	0	108 870.47 €	
Résultat cumulé en Fonctionnement au 31/12/2025				**+ 174 195.64 €**
Résultat cumulé en Investissement au 31/12/2025				**+ 81 879.87 €**
Résultat cumulé au 31/12/2025				**+ 256 075.51 €**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Roland PATEZOUR, Président de séance.
Nombre de membres présents au moment de ce vote : **14**
Vu l'approbation du Compte de Gestion 2025 du Budget Annexe Camping,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe Camping pour l'exercice 2025,

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Anne-Françoise PIEDALLU.

Le Secrétaire de séance,
Gérard PONGERARD.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)